



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 AOUT 2025

DELIBERATION N° 2025/52

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ DE TRAVAUX REHABILITATION DE LA PLACE DU VILLAGE DE LA COMMUNE D'ALATA

Date de la convocation :
Vendredi 19 août 2025

Nombre de membres
composant l'Assemblée : **23**

Nombre de conseillers
en exercice : **22**

Nombre de membres
présents : **12**

Nombre de votants : **16**

Quorum : **12**

Le **jeudi 26 août 2025 à 18 heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Alata se sont réunis, sur convocation de Monsieur Etienne FERRANDI, Maire, en **salle de réunion du pôle socioculturel de Trova**, l'organisation matérielle de la Salle du Conseil Municipal ne permettant actuellement pas la tenue de réunions d'Assemblée.

ETAIENT PRESENTS : M. FERRANDI, Mme DEFRANCHI, M. PELLEGRIN, Mme POGGI, M. BONARDI, M. MERY, *adjoints au Maire*, Mme AVOLIO, Mme CASALONGA-MARI, M. DEFENDINI, Mme FONTAINE, M. GONZALEZ, Mme PIETRI, *conseillers municipaux*.

ETAIENT REPRESENTES : Mme ROMANI (donne procuration à M. GONZALEZ), adjointe au Maire, M. ALESANDRI (donne procuration à M. FERRANDI), Mme FERRANDO (donne procuration à M. BONARDI), M. MORETTI (donne procuration à M. MERY), *conseillers municipaux*.

ETAIENT ABSENTS : Mme CASASOPRANA, M. GUITERA, M. MEZZACQUI, Mme MINVIELLE, M. PERALDI, Mme VALENTI (*conseillers municipaux*).

Secrétaire de séance :
M. GONZALEZ

EXPOSE

Le 5 mars 2025, la commune procédait au lancement d'une consultation pour un marché de travaux :

REHABILITATION DE LA PLACE DU VILLAGE DE LA COMMUNE D'ALATA

La consultation n'est pas allotie.
Le type de procédure est une procédure adaptée ouverte.

L'avis de marché a été envoyé à la publication le 5 mars 2025.

La publicité a été réalisée par voie de presse et sur internet :

- Site acheteur de la commune d'Alata : achatspublicscorse.com
- BOAMP

La date de remise des offres a, quant à elle, été fixée au 31 mars 2025, 12h00, puis reportée au 07 avril 2025 à 12h00.

Lors de l'analyse des offres, la consultation a été déclarée **infructueuse** à la suite d'une erreur d'estimation. En effet, une négociation avait été lancée avec une modification du cahier des charges. Or cette dernière n'avait pas été répercutée sur le montant estimé, rendant l'analyse fautive.

Ainsi, une **nouvelle consultation** a été lancée.

Pour l'autorité compétente par délégation

L'avis de marché a été envoyé à la publication le 24 juin 2025.

La publicité a été réalisée par voie de presse et sur internet :

- Site acheteur de la commune d'Alata : achatspublicscorse.com
- BOAMP



La date de remise des offres a, quant à elle, été fixée au 25 juillet 2025, 12h00.

A. OUVERTURE DES PLIS

1^{ère} consultation

Le rapport d'analyse des offres établi par MUTABILIS Paysage et Urbanisme, a été présenté lors de la Commission d'Appel d'offre du 19 juin 2025 à 14h00, régulièrement convoquée.

Après ouverture des plis, il a été constaté :

Nombre de plis reçus : 4 (quatre)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 4 (quatre)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Ordre arrivée	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat
1	Électronique	CORSOVIA Quartier Aspretto – 20000 AJACCIO Tél 04.95.23.66.00 - Mail 2aroutes@corsovia.fr
2	Électronique	SARL GOZZI CONSTRUCTIONS Piscia Rossa – Ld San Giovanni – 20167 APPIETTO Tél 04.95.22.93.30 – Mail gozziconstructions@orange.fr
3	Électronique	SAS POMPEANI BTP 9 Avenue Beverini Vico Le Stella – 20000 AJACCIO Tél 04.95.23.58.50 – Mail info@pompeanibtp.com
4	Électronique	SARL SO.TRA.ROUT Gare de Mezzana – Ld Saint Pierre – 20167 MEZZAVIA Tél 04.95.53.73.00 – Mail contact@sotrarout.fr

2^{ème} consultation

Le rapport d'analyse des offres établi par MUTABILIS Paysage et Urbanisme, a été présenté lors de la Commission d'Appel d'offre du 14 août 2025 à 14h00, régulièrement convoquée.

Après ouverture des plis, il a été constaté :

Nombre de plis reçus : 4 (quatre)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 4 (quatre)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Réception par le préfet	03/09/2025		Nom et adresse du candidat	
Pour l'autorité compétente par délégation	Mode de transmission			
Offre				
1	Électronique			SAS POMPEANI BTP 9 Avenue Beverini Vico Le Stella – 20000 AJACCIO Tél 04.95.23.58.50 – Mail info@pompeanibtp.com
2	Électronique			CORSOVIA Quartier Aspretto – 20000 AJACCIO Tél 04.95.23.66.00 - Mail 2aroutes@corsovia.fr
3	Électronique	SARL SO.TRA.ROUT Gare de Mezzana – Ld Saint Pierre – 20167 MEZZAVIA Tél 04.95.53.73.00 – Mail contact@sotrarout.fr		
4	Électronique	SMTE Caldaniccia – CS30003 – 20700 AJACCIO Cedex 9 Tél : 04.95.10.35.87 – Mail : contact@smte.eu		

B. ANALYSE DES CANDIDATURES ET CLASSEMENT DES OFFRES

Pondération	Critères d'attribution
40 %	N1 Le prix des prestations
60 %	N2 La valeur technique évaluée suivant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation mise en œuvre pour mener à bien le chantier pour tous les domaines d'intervention liés au chantier : 30% 2. La sécurité et traitement des déchets : 10% 3. Le planning ou chronologie détaillée permettant de comprendre le temps d'intervention nécessaire à la réalisation du chantier : 20%

Note Finale = N1 + N2

1^{ère} consultation

Offres Initiales	Estimatif HT	Coût de l'offre
CORSOVIA	757 324.00 €	838 082.91 €
GOZZI		1 292 801.38 €
POMPEANI BTP		1 009 537.43 €
SO.TRA.ROUT		974 999.20 €

À la suite de la consultation et de l'analyse initiale des offres, le maître d'œuvre a proposé d'entamer une **négociation** en parallèle d'adaptations de projet.

Les adaptations de projet proposées par le MOE et validées par le MOA étaient les suivantes :

1. Réduction de 50% du bassin de stockage des eaux pluviales sous voirie,
2. Suppression escalier et réhausse de muret vers le Citystade,
3. Trottoir belvédère en grave sauf 1m pied de muret et sous les bancs,
4. Suppression de la clôture Monument aux morts : 24 à 43 k€.

Ainsi le MOE a établi une nouvelle version du DQE intégrant les adaptations, et a interrogé chaque entreprise sur l'analyse particulière de son offre, tant sur les aspects techniques que financiers. Les pièces graphiques ont également été mises à jour.

Seules deux entreprises ont répondu à la demande de négociation :

- POMPEANI
- SOTRAROUT

Réception par le préfet : 03/09/2025							
Pour l'autorité compétente par délégation	Offres Initiales	Estimatif HT	N1	N2	Note finale	Coût de l'offre	Variation / Estimatif
	POMPEANI BTP	757 324.00 €	38.86	44	82.86	827 080.40 €	+9%
	SO.TRA.ROUT		40	60	100	803 500.00 €	+6%

N1 : L'offre la moins disante, celle de SOTRAROUT, est 6% au-dessus de l'estimation du maître d'œuvre qui a utilisé autant que possible les prix unitaires des accords cadre de la commune pour réaliser son estimatif.

N2 :

POMPEANI BTP	18/30	6/10	20/20	44/60
SO.TRA.ROUT	30/30	10/10	20/20	60/60

A la suite des préconisations de Mme Marion BRUNI, ATELIER MATERIA, MOE, la Commission d'Appel d'Offres propose d'**attribuer** le marché à l'entreprise **SO.TRA.ROUT**.

Cependant, comme évoqué au début de ce rapport, la consultation a été déclarée infructueuse. Une deuxième consultation a donc été lancée.

2^{ème} consultation

A la suite de cette nouvelle analyse des offres, une série de questions personnalisées a été envoyée par courrier à chaque entreprise afin de s'assurer de l'exactitude des montants et aspects techniques délivrés lors de l'offre.

Pour la plupart des entreprises, les montants ont été corrigés :

Entreprise	Estimation	N1	N2	Note finale	Offre initiale	Offre corrigée	Variation initiale/corrigée	Variation estimation / corrigée	Classement
CORSOVIA	776 270,65 €	39,93	46,00	85,93	648 728,45 €	681 928,45 €	5,12%	-12,15%	2
POMPEANI		34,67	46,00	80,67	822 878,28 €	785 351,01 €	-4,56%	1,17%	3
SMTE		40,00	56,00	96,00	746 963,02 €	680 780,17 €	-8,86%	-12,30%	1
SO.TRA.ROUT		34,08	36,00	70,08	799 000,00 €	799 000,00 €	0,00%	2,93%	4

N1 : L'offre la moins disante, celle de SMTE, est 12.30% au-dessous de l'estimation du maître d'œuvre qui a utilisé autant que possible les prix unitaires des accords cadre de la commune pour réaliser son estimatif.

N2 :

CORSOVIA	24/30	6/10	16/20	46/60
POMPEANI	24/30	6/10	16/20	46/60
SMTE	30/30	10/10	16/20	56/60
SO.TRA.ROUT	18/30	6/10	12/20	36/30

A la suite des préconisations de Mme Marion BRUNI, ATELIER MATERIA, MOE, la Commission d'Appel d'Offres propose d'**attribuer** le marché à l'entreprise **SMTE**.



le Conseil Municipal,
sur exposé de Monsieur Jean-Paul BONARDI,

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;

VU le Code la Commande publique ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par le bureau MUTABILIS Paysage et Urbanisme ;

VU la Commission d'Appel d'offre du 14 août 2025 ;

CONSIDERANT que la première consultation a été déclarée infructueuse à la suite d'une erreur d'estimation rendant l'analyse fausse ;

CONSIDERANT la deuxième consultation établie le 24 juin 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux réhabilitation de la place du village de la commune d'Alata attribué à la société SMTE pour un montant de 680 780,17 euros HT et pour une durée de 10 mois du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026 ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Mairie.

.....
Fait et délibéré à Alata, les jour, mois et an que dessus
(au registre suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Etienne FERRANDI